

LE MONDE EN CLASSE

Par Marie-Hélène Gratton, Responsable du programme Le monde en classe d'UNICEF Canada, bureau du Québec

Le programme Le monde en classe d'UNICEF Canada est une initiative à laquelle participent des enseignantes, des enseignants et des élèves du pays. Ce programme a comme objectif de motiver et de former le personnel enseignant, ainsi que de promouvoir l'action en matière de justice sociale, de questions humanitaires et de droits de l'homme, en particulier les droits de l'enfant. Conçu pour favoriser l'engagement citoyen, Le monde en classe démontre que chacun peut jouer un rôle dans l'édification d'un monde digne des enfants et de leur communauté. En collaboration avec les établissements d'enseignement du Québec, le programme soutient le mandat du ministère de l'Éducation du Loisirs et du Sport (MELS) de « préparer l'élève à contribuer à l'essor d'une société voulue démocratique et équitable¹ » par l'entremise de la formation des enseignantes et des enseignants, de l'élaboration de ressources et de la mise en œuvre du modèle des Écoles Respectueuses des Droits (ÉRD).

L'approche d'UNICEF Canada en matière d'éducation repose non seulement sur les contenus d'enseignement liés à l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale, mais aussi sur les approches éducatives préconisées en classe. Au moyen d'activités éducatives développées par le programme Le monde en classe, les élèves sont invités à se familiariser avec les grands enjeux mondiaux et avec les questions environnementales, de solidarité et de pacifisme en explorant les concepts d'interdépendance; d'images et perceptions; de résolution de conflits; de justice sociale et d'action viable.

Le programme Le monde en classe invite les enseignantes et les enseignants à explorer ces concepts en faisant des liens avec les droits de l'enfant et en mettant en œuvre une pédagogie démocratique. Les pratiques associées à l'enseignement démocratique permettent d'offrir une éducation centrée sur l'enfant permettant ainsi à l'élève de s'investir dans ses apprentissages. Cette approche permet aux enseignants et aux enseignantes de favoriser l'engagement de l'élève, mais aussi de créer un milieu respectueux des droits de l'enfant.

En somme, le programme Le monde en classe d'UNICEF Canada aborde l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale en plaçant les droits de l'enfant au cœur de l'enseignement. Ainsi, les pratiques ont plus tendance à être ancrées dans la vie de l'élève et correspondront davantage aux besoins de l'enfant.

Dans cet article, nous examinerons l'initiative Écoles Respectueuses des Droits adoptée par le programme Le monde en classe d'UNICEF Canada pour appuyer les écoles dans la mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale fondée sur les droits de l'enfant. Nous espérons que la lecture de cet article qui décrit les origines et les avantages de cette approche permettra aux enseignantes, aux enseignants, ainsi qu'au personnel administratif de mieux comprendre le soutien que l'équipe en éducation d'UNICEF Canada apporte aux écoles canadiennes qui partagent le même objectif, soit le respect des droits de l'enfant, et qui s'emploient à le réaliser dans le cadre des programmes et projets prescrits par le ministère de l'Éducation du Loisirs et du Sport (MELS). Une étude

¹ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (2006). *Programme de formation de l'école québécoise, éducation préscolaire et enseignement primaire*, Québec, page 2

de cas illustrera de façon concrète l'influence qu'exerce cette approche sur l'ensemble d'une communauté scolaire.

LES DROITS DE L'ENFANT AU COEUR DE LA CULTURE SCOLAIRE

Écoles Respectueuses des Droits (ÉRD) est une nouvelle initiative du programme Le monde en classe d'UNICEF Canada. Le modèle ÉRD propose un cadre de travail visant à améliorer l'ensemble des actions scolaires et offre des outils pour transformer de façon globale le milieu d'apprentissage. L'initiative utilise la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (la Convention), afin de favoriser une culture scolaire inclusive, participative et respectueuse pour les enfants et les adultes.



La Convention souligne que chaque enfant dans le monde possède des droits fondamentaux, sans distinction aucune de race, de sexe, de culture ou d'origine géographique, notamment le droit inhérent à la vie, le droit au développement complet de leur potentiel physique et mental, le droit à la protection contre les influences qui ont une incidence négative sur leur développement, ainsi que le droit de participer à la vie familiale, culturelle et sociale.

La Convention est le traité relatif aux droits de l'homme ratifié par le plus grand nombre de pays de toute l'histoire, le Canada l'a fait en 1991. En signant la Convention, le Canada confirme, entre autres qu'il appuie la vision de l'éducation voulant qu'elle dote tous les enfants des compétences, des connaissances et des attitudes nécessaires à leur autodétermination, en plus de leur permettre de devenir des citoyens du monde actifs qui luttent contre l'injustice et qui exercent une influence positive sur leur communauté, et ce, autant à l'échelle régionale qu'à l'échelle mondiale.

Le modèle Écoles Respectueuses des Droits (ÉRD) s'adresse présentement aux écoles primaires du Canada. L'initiative aide les écoles à aborder et à adopter, dans l'ensemble de l'environnement d'apprentissage, une approche cohérente fondée sur les droits. S'appuyant sur les projets déjà implantés au sein de l'école, l'initiative ERD permet notamment de sensibiliser les enfants aux concepts universels de respect de soi, et des autres; au sein de la communauté scolaire et du monde de plus en plus interdépendant.

Neuf Canadiennes et Canadiens sur dix admettent que les écoles publiques primaires et secondaires devraient enseigner aux élèves les valeurs et le comportement éthique, les droits de l'homme, la recherche de la paix, la protection de l'environnement et la démocratie participative, « et, donc, à jouer un rôle actif dans la démocratie plutôt que de simplement voter aux élections ».

Les enjeux nationaux dans le sondage sur l'éducation effectué par *Vector Research* pour la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants en février - mars 2010

Les ÉRD placent l'éducation aux droits de l'enfant au cœur de son approche, qui est très simple : « L'éducation aux droits de l'enfant vise l'enseignement formel des droits énoncés dans la Convention dans un milieu qui reconnaît ces droits et qui les respecte »². Dans le domaine de l'éducation, l'idée selon laquelle une participation active des enfants favorise l'apprentissage demeure largement partagée. Pour sensibiliser les enfants à leurs droits, il s'avère essentiel que le milieu d'apprentissage dans lequel ils évoluent soit lui-même respectueux de ces droits. Une pédagogie participative et démocratique permet aux enseignants et aux enseignantes de mettre en œuvre les droits énoncés dans la Convention. L'éducation aux droits de l'enfant constitue non seulement l'enseignement d'un contenu, mais aussi une façon d'enseigner.

« L'initiative ÉRD n'est pas un programme qui s'ajoute à ceux déjà existants au sein de l'école; elle constitue un cadre de travail qui s'appuie sur les initiatives déjà prises par l'école en utilisant un langage commun à tous, celui des droits de l'enfant. Selon moi, c'est ce qui rend cette approche si intéressante pour la communauté scolaire. »

- Carissa McLennan, responsable de l'initiative Écoles Respectueuses des Droits pour UNICEF Canada



Une École Respectueuse des Droits place la Convention au cœur de la culture scolaire, ce qui signifie apprendre et intégrer une compréhension profonde des responsabilités mutuelles les uns à l'égard des autres, ainsi que de celles des sociétés à l'égard des enfants, comme le stipule la Convention. Cette approche contribue à assurer la cohérence des tâches quotidiennes d'enseignement, d'administration des politiques, de gestion des programmes spéciaux, des enjeux, des possibilités et des problèmes. Elle permet aux enfants d'exprimer leur opinion sur la vie scolaire, de participer à la prise de décisions relatives à l'école et la classe, et de contribuer à la résolution des problèmes en matière d'enseignement, d'apprentissage et de bien-être, notamment en ce qui concerne la violence et la discrimination.

L'initiative Écoles Respectueuses des Droits d'UNICEF Canada repose sur quatre composantes de base :

1. La sensibilisation

La communauté scolaire connaît et comprend la notion des droits de l'enfant, c'est-à-dire les droits que possèdent les enfants en vertu de la Convention. La communauté comprend aussi en quoi ces droits sont associés à sa culture scolaire et à son propre rôle.

2. La participation des élèves

Tous les élèves ont la possibilité de participer activement et régulièrement à la vie scolaire, et les gens en position d'autorité sollicitent leurs opinions, en plus d'en tenir compte.

² Covell, K., et Howe, B. *Empowering Children : Children's rights education as a pathway to citizenship* (Toronto : University of Toronto Press Incorporated, 2005), 13.

3. Les méthodes d'enseignement et d'apprentissage

La Convention sert de référence pour la gestion de la classe, l'apprentissage et la prise de décisions. Les adultes adoptent des attitudes et des comportements respectueux des droits de l'enfant. Les élèves, quant à eux, ont l'occasion d'en apprendre davantage sur leurs droits et leurs responsabilités, en plus d'exercer ces droits et de s'acquitter des responsabilités qui s'y rattachent.

4. L'esprit d'initiative

L'administration s'engage à promouvoir le respect des droits de l'enfant qui serviront à orienter les politiques et à influencer le choix des programmes et leur mise en application, ainsi que les autres processus décisionnels.

ÉRD CONCRÈTEMENT

Dans le cadre de la démarche ÉRD, l'ensemble du personnel de l'école (enseignants, directions, personnel de soutien, etc.) assistent à des ateliers de formation offert par le personnel du programme Le monde en classe. Ceux-ci présentent un aperçu des droits de l'homme et les droits de l'enfant et étudient leur lien avec le domaine de l'éducation. Ces ateliers permettent aussi d'étudier des exemples des meilleures pratiques en vue de se les appropriée. Un atelier spécifique est destiné aux enfants. Il a pour but d'évaluer les connaissances des élèves de l'école en matière de droits de l'enfant et de recueillir leurs commentaires sur ce que devrait être, selon eux, une École Respectueuse des Droits.

Au cours du processus ÉRD, la communauté scolaire pourra évaluer ses pratiques actuelles en matière de respect des droits de l'enfant et tenter de chercher des moyens de les faire évoluer. Une fois les ateliers de formation terminés, l'école sera en mesure de développer un plan d'action détaillé qui lui permettra de mettre en œuvre l'approche respectueuse des droits de l'enfant qui correspond à la réalité et aux besoins spécifiques du milieu.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE L'APPROCHE ÉRD ?

La chercheuse Katherine Cowell et le chercheur Brian Howe, du Centre pour les droits de l'enfant de l'Université du Cap-Breton, ont démontré que la participation à la vie scolaire contribue à renforcer le désir et le plaisir d'apprendre des élèves, ainsi que leur confiance en l'avenir. La participation contribue également à réduire l'absentéisme et les problèmes de comportement.

Les Écoles Respectueuses des Droits favorisent la participation des élèves en définissant un ensemble de valeurs communes au sein de l'école. Le partage de ces valeurs par les élèves, les membres du corps enseignant et le personnel administratif crée un sentiment d'appartenance à la communauté scolaire. Le respect des droits constitue le cadre référence de valeurs des élèves sur lequel reposent leurs décisions et leurs comportements, ainsi que leur participation.



Le fait que la Convention soit le traité le plus largement ratifié de toute l'histoire et qu'elle s'applique à tous les enfants suscite l'intérêt et la participation des élèves. Ils comprennent aussi que des responsabilités sont associées à ces droits. Lorsqu'un élève sait qu'il a le droit de ne pas faire l'objet de discrimination, il comprend implicitement que ses pairs et les adultes bénéficient également de ce droit et agissent donc en conséquence. L'enseignement et l'apprentissage des droits, ainsi que la création d'un milieu scolaire respectueux des droits, constituent des moyens proactifs de créer des environnements favorables à l'apprentissage, enrichissants et sécuritaires.

Selon l'étude de Cowell et Howe, et l'évaluation de l'initiative d'UNICEF Royaume-Uni « Rights Respecting Schools Award »³, les Écoles Respectueuses des Droits présentent de nombreux avantages, et ce, tant pour les élèves que pour les membres du corps enseignant.

AVANTAGES POUR LES ENFANTS

- ✓ Amélioration de l'estime de soi et du bien-être
- ✓ Amélioration des relations interpersonnelles et des comportements
- ✓ Participation accrue à l'apprentissage et augmentation du désir d'apprendre
- ✓ Développement d'attitudes positives à l'égard de la diversité au sein de la société
- ✓ Diminution des préjugés
- ✓ Meilleure compréhension des valeurs morales
- ✓ Promotion de la justice sociale

AVANTAGES POUR LES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

- ✓ Se sentent plus engagés dans leur milieu et se rappelle la raison pour laquelle ils avaient choisi la carrière d'enseignant.
- ✓ Ayant beaucoup plus de temps pour enseigner, leurs élèves obtiennent de meilleurs résultats et sont moins souvent dérangés dans leur enseignement.
- ✓ L'ambiance de la classe et de l'école est plus saine.
- ✓ Ils ont davantage de plaisir à enseigner.

QUELQUES RÉACTIONS...

« Une École Respectueuse des Droits donne du pouvoir aux élèves et le sentiment de savoir que leur opinion peut être entendue et qu'elle peut faire bouger les choses. »

Shalini Mehra, enseignante de 1^{re} année à l'école primaire Cape Horn de Coquitlam, en Colombie-Britannique

« Nous savons comment nous respecter les uns les autres. Nous pouvons expliquer pourquoi et comment nous respectons les autres, nous sommes à l'écoute de chacun et chacune; tout le monde est gentil. C'est vraiment génial! »

Allie, élève de 5^e année, à l'école primaire Cape Horn de Coquitlam, en Colombie-Britannique

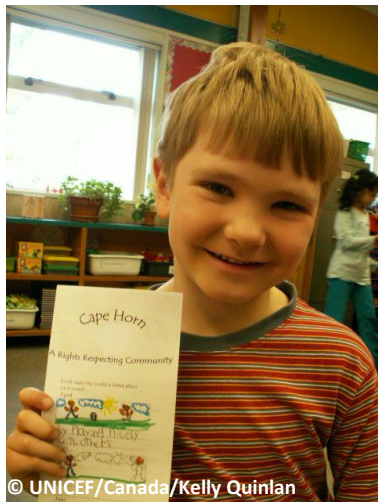
³ Sebba, Judy, Robinson, Carol (2010), *Final report: Evaluation of UNICEF UK's Rights Respecting Schools Award*, University of Brighton, University of Sussex (un résumé du rapport en anglais est disponible à http://www.unicef.org.uk/Documents/Education-Documents/RRSA_Evaluation_Summary.pdf)

QUELLE EST L'ORIGINE DE L'INITIATIVE ÉCOLES RESPECTUEUSES DES DROITS?

L'initiative Écoles Respectueuses des Droits s'inspire du modèle des Écoles amies des enfants (Child Friendly School) implantées par l'UNICEF dans le monde entier qui vise à améliorer la qualité de l'éducation en tout temps, ou lors de situations d'urgence. Au cours des dix dernières années, l'UNICEF et d'autres partenaires ont adopté ce modèle qui offre aux enfants un environnement d'apprentissage sain et sécuritaire. Les Écoles amies des enfants reposent sur une philosophie axée sur l'égalité, le respect des droits et la participation de tous les enfants, et dispensent des programmes pédagogiques favorisant l'acquisition de connaissances de base appropriées, comme la prévention du VIH et du sida, l'engagement et la participation communautaire, ainsi qu'une approche pédagogique centrée sur l'enfant. Pour de plus amples renseignements, visitez le <http://www.unicef.org/cfs/> (en anglais seulement).

COMMENT LES ÉCOLES RESPECTUEUSES DES DROITS SONT-ELLES APPARUES AU CANADA?

En 2000, le Centre pour les droits de l'enfant de l'Université du Cap-Breton a entrepris de travailler en collaboration avec le conseil scolaire régional de Cap-Breton-Victoria. Grâce, tout d'abord, au soutien financier du ministère du Patrimoine canadien et par la suite de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), de la Fondation canadienne des relations raciales et d'UNICEF Canada, les deux organismes ont travaillé à promouvoir l'intégration de l'éducation aux droits de l'enfant dans les programmes d'études sociales et de santé. De plus, ils ont fait en sorte de sensibiliser aux droits les professionnels et professionnelles œuvrant auprès des enfants.



Le succès rapide de cette initiative axée sur les droits de l'enfant a attiré l'attention des agents d'éducation du comté d'Hampshire, en Angleterre. En 2004, le lancement de Rights, Respect and Responsibility (RRR), une initiative conjointe du Centre pour les enfants de l'Université de Cap-Breton et de l'autorité scolaire du comté d'Hampshire, a eu lieu. L'initiative avait pour but d'intégrer l'éducation aux droits de l'enfant dans les programmes et de veiller à ce que les politiques, les pratiques et l'éthique soient guidées par les principes énoncés dans la Convention. Au cours de la première année, l'initiative RRR a été mise en œuvre dans 300 écoles primaires et visait la participation de 540 écoles desservant 200 000 élèves. On compte maintenant plus de 1600 écoles participantes au Royaume-Uni.

En 2008, UNICEF Canada a entrepris d'adapter les ressources utilisées au Royaume-Uni dans le cadre des initiatives RRR au contexte éducatif canadien. En septembre de la même année, UNICEF Canada a mis sur pied, en collaboration avec le district scolaire de Coquitlam, en Colombie-Britannique, le projet pilote Écoles Respectueuses des Droits à l'école primaire Cape Horn. L'initiative compte maintenant six écoles participantes dans l'ensemble du Canada.

Charte de l'école Cape Horn

Nous avons le droit d'avoir notre propre culture, d'exprimer nos opinions et d'être fiers de qui nous sommes. Nous croyons qu'il est important pour nous d'avoir le droit d'apprendre, de manger de la nourriture saine et d'être protégés contre le mal que pourraient nous faire les adultes ou nos amis, afin que nous puissions vivre en paix, être heureux et nous sentir en sécurité.

En tant que membres du personnel, nous continuons à préciser notre pensée et à présenter des leçons formelles sur les droits et à les évaluer, mais nous privilégions maintenant l'intégration des droits dans notre programme déjà existant afin que ces derniers ne soient pas considérés comme un élément d'apprentissage distinct, mais qu'ils fassent partie intégrante de notre vie quotidienne. Dans la classe, la cour de récréation et dans les corridors, nous rappelons aux élèves qu'ils doivent être respectueux de leurs droits et de ceux des autres, tel que l'énoncent les principes directeurs de la Convention.

Les élèves ont été invités à partager leurs histoires lors du Representative for Children and Youth Summit qui s'est tenu en 2010 en Colombie-Britannique. Vous pouvez voir les photos et les présentations de cette rencontre au youtube.com/watch?v=fVRI1Z_pNkQ

CONCLUSION

L'approche Écoles Respectueuses des Droits a fait la preuve de ses nombreux avantages au Canada et dans plusieurs autres pays. Conscients du lien universel qui unit les enfants du monde entier, car ils partagent les mêmes droits, les élèves sont désireux d'en savoir plus sur la citoyenneté mondiale active.

Vous souhaitez créer au sein de votre école une culture ouverte à la diversité, respectueuse des droits de l'enfant et qui favorise la participation, ainsi qu'une citoyenneté active? Vous pensez que votre école bénéficierait du soutien du programme Le monde en classe d'UNICEF Canada pour mettre en œuvre une approche éducative respectueuse des droits de l'enfant? Communiquez par courriel avec madame Marie-Hélène Gratton à ecolesrespectueusesdesdroits@unicef.ca ou, pour de plus amples renseignements sur cette initiative, appelez au 514-288-5134, poste 8423, ou encore, visitez le <http://lemondeenclasse.unicef.ca/>.

SOMMAIRE DES NOTES EN BAS DE PAGE

1. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (2006). *Programme de formation de l'école québécoise, éducation préscolaire et enseignement primaire*, Québec, page 2
2. Covell, K., et Howe, B. (2005) *Empowering Children : Children 's rights education as a pathway to citizenship* (Toronto : University of Toronto Press Incorporated), p.13.
3. Sebba, Judy, Robinson, Carol (2010), *Final report : Evaluation of UNICEF UK's Rights Respecting Schools Award*, University of Brighton, University of Sussex (un résumé du rapport en anglais est disponible à : http://www.unicef.org.uk/Documents/Education-Documents/RRSA_Evaluation_Summary.pdf)